



Communiqué de presse

L'économie circulaire dans votre région ? Suivez le guide!

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, l'ADEME et l'Association des Régions de France présentent le premier guide méthodologique de l'économie circulaire, véritable outil d'accompagnement des territoires pour saisir toutes les opportunités de croissance et d'emplois qu'offre le passage vers l'économie circulaire. « *En matière d'économie circulaire, l'action des territoires est déterminante car c'est au niveau local que se noueront des coopérations concrètes entre les acteurs pour mutualiser les ressources, lutter contre les gaspillages et créer de la richesse* » a rappelé Ségolène Royal lors des récentes rencontres parlementaires pour l'économie circulaire.

Nos modes de production et de consommation s'appuient sur l'exploitation de ressources limitées et de plus en plus chères. L'exploitation de la biomasse, l'extraction de matériaux de construction, de métaux et combustibles fossiles a ainsi doublé à l'échelle mondiale depuis 1980.

Afin de dépasser ce modèle, la loi de transition énergétique pour la croissance verte présentée par Ségolène Royal fait du passage à une économie circulaire l'un des principaux chantiers de la mutation de notre société.

L'économie circulaire consiste à revoir nos systèmes de production et de consommation dans l'optique de l'utilisation la plus efficace possible des ressources, tout en réduisant les impacts sur l'environnement et en développant le bien être des individus.

La Conférence Environnementale de septembre 2013 a mis en évidence l'intérêt de **stratégies régionales d'économie circulaire** pour à la fois rendre les territoires plus efficaces dans l'utilisation des ressources, **relocaliser des activités**, et se saisir des **opportunités de nouvelles activités à haut potentiel d'emplois**, notamment dans les secteurs de la construction, la gestion des ressources, les énergies renouvelables, les éco-industries ou encore du recyclage.

Un outil d'aide à la décision pour soutenir des dynamiques locales

Réalisé avec l'ensemble des acteurs et conçu comme un véritable outil d'aide à la décision, le guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France cherche à définir des articulations cohérentes entre les politiques publiques mobilisées : développement économique, politiques de l'emploi, de la formation, de l'insertion sociale, des transports, de l'aménagement du territoire. Il

Contact presse ARF : 01 45 55 82 48 contact-presse@arf-regions.org

Contact presse ADEME : 01 58 47 81 28 – ademepresse@havasww.com

propose un grand nombre d'exemples de réalisations concrètes couvrant les sept piliers de l'économie circulaire¹.

Ce guide permettra aux partenaires de définir et d'arrêter les orientations concrètes de politiques publiques d'économie circulaire à mettre en œuvre pour les années à venir notamment dans le cadre des contrats de plan Etat Région (CPER). L'économie circulaire constitue l'une des priorités du prochain CPER (2015-2020) qui propose des lignes de financement Etat/Régions pour mettre en œuvre le plan d'action de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

Pour télécharger la synthèse : <http://www.presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2014/11/SYNTHese-def.pdf>

Pour télécharger le guide : <http://www.presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2014/11/Guide-methodologique-strategie-economie-circulaire-FINAL.pdf>

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

¹ Approvisionnement durable, Éco-conception, Écologie industrielle et territoriale, Économie de la fonctionnalité, Consommation responsable, Allongement de la durée d'usage, Recyclage.